

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **10e jour du mois de février 2020**, la Salle du Conseil, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire suppléant Jean Roy
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 5

Est absent :

- monsieur Hugues Grimard, maire

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, greffier suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2020-053
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT: MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-298 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2020

Le conseiller Jean-Philippe Bachand donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le règlement 2020-303 - modifiant le règlement 2019-298 règlement décrétant l'imposition des taux de taxes et des tarifs pour l'année 2020. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

2020-054

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES QUÉBEC POUR LES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENTS DE SERVICES AU PARC DES GÉNÉRATIONS

CONSIDÉRANT qu'il faut rénover le bâtiment de service de la patinoire du parc des Générations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos autorise la présentation du projet de rénovation du bâtiment de service du parc des Générations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville d'Asbestos à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville d'Asbestos désigne monsieur David Bélanger, directeur du service des Loisirs, Culture et vie communautaire, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT: RÈGLEMENT 2020-304 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD SIMONEAU - PHASE 3

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le règlement 2019-304 décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection du boulevard Simoneau - Phase 3. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT: RÈGLEMENT 2020-305 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CHASSÉ ET DE LA 4E AVENUE

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le règlement 2020-305 - décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection de la rue Chassé et de la 4e Avenue. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT: RÈGLEMENT 2020-306 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE MERCIER

La Conseillère Caroline Payer donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le règlement 2020-306 décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection de la rue Mercier. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

**2020-055
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 18 h 35.

Adoptée

M. Jean Roy, maire suppléant

M. Georges-André Gagné, greffier suppléant